

Relevé des décisions en séance du Conseil Municipal, Le 17 septembre 2026

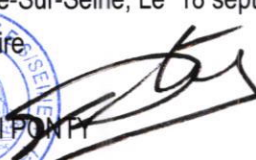
RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT SEINE-MARITIME	Convocation le : 4 septembre 2026		Secrétaire de séance : TROTEL Valentin	
	Affichage le : 10 septembre 2026			
	Nom Prénom		Nom Prénom	
	PONTY Pascal	P	LECANU Anthony	P
	HAPE Agnès	P	FERMENT Élodie	PVR
	VERDIER Bruno	P	BENARD Pierre-Alexandre	P
	DEGUISNE Viviane	P	SANÉ Naëlle	P
	FOUQUET Emmanuel	PVR	BIHOREL Julien	P
	RICHARD Nathalie	P	NOURY Lydie	P
	PAINE Hugo	P	TROTEL Valentin	P
	CHANCEREL Mélissa	P		
	Formant la majorité des membres en exercice			
	Pouvoir(s) : FOUQUET Emmanuel à VERDIER Bruno, FERMENT Élodie à TROTEL Valentin			
	Légende : P : Présent(e), A : Absent(e), E : Excusé(e), PVR : Pouvoir			

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie de Berville-Sur-Seine, le dix-sept septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, sous la présidence de Monsieur Pascal PONTY, Le Maire.

Berville-Sur-Seine, Le 18 septembre 2026

Le Maire

Pascal PONTY




Date affichage : Le 24 septembre 2026

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
<u>Délibération n° 2026-55</u>	Finances-Journal communal - Devis impression	ACCEPTER de retenir le devis de l'entreprise LS Impression : Brochure 24 pages : impression recto verso sur 115 gr 2 piques métal	15	0	0
<u>Délibération n° 2026-56</u>	Finances-MJC Duclair-Convention CLSH juillet 2026	ACCEPTER la convention de prestations - Juillet 2026 avec la MJC de Duclair, AUTORISER Monsieur le Maire à signer cette convention et tout acte y afférent.	15	0	0
<u>Délibération n° 2026-57</u>	Finances-MJC Duclair-Convention 2026 2029	APPROUVER la nouvelle convention avec la MJC de Duclair pour les années 2026 à 2029, AUTORISER Monsieur Le Maire à signer la convention et tout document relatif à ce dossier, FIXER à 17 384, 80 € la participation financière de la commune pour une année.	15	0	0

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
Délibération n° 2026-58	Finances-Axa assurance-Autorisation de démarchage	REFUSER de signer l'arrêté municipal afin d'autoriser le démarchage par le mandataire de l'assurance AXA - Monsieur Arnaud SAILLOT, REFUSER de signer la proposition d'offre assurantielle qui sera proposée aux administrés de la commune de Berville-Sur-Seine, qui constitue les engagements des parties.	0	9	6
Délibération n° 2026-59	Finances-Cimetière-Devis Cerig	ACCEPTER le devis de la société CERIG pour le logiciel de gestion des concessions du cimetière pour un montant total de 1 410, 00 € HT soit 1 692, 00 € TTC : •Logiciel : 750, 00 € HT, •Forfait d'intégration du plan à 500, 00 € HT, •Formation de 2 h par téléphone 160, 00 € HT, Les concessionnaires et défunts ne sont pas intégrés par CERIG, •AUTORISE Le maire à signer le devis et tout document afférent au dossier.	15	0	0
Délibération n° 2026-60	Finances-Noël des enfants 2026	ALLOUER les sommes par enfant scolarisé à l'école maternelle François HULIN comme suit : •Enfants Classe de Petite Section : 21 €, •Enfants Classe de Moyenne Section : 25 €, •Enfants Classe de Grande Section : 31 €. OFFRIR un cadeau aux enfants 0-3 ans qui ne sont pas encore scolarisés mais domiciliés à Berville-Sur-Seine.	15	0	0

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
Délibération n° 2026-61	Métropole-Police du Maire transfert de la compétence	ACCEPTER de retirer la délibération n°2026-50 en date du 5 juin 2026.	15	0	0
Délibération n° 2026-62	Métropole-FACIL FAA - Dossiers de subvention	AUTORISER Monsieur Le Maire à déposer des dossiers de subvention auprès de la Métropole Rouen Normandie pour le FACIL culture et le Fonds d'Aide à l'Aménagement, AUTORISER Monsieur Le Maire à signer tout document afférent au dossier.	15	0	0
Délibération n° 2026-63	RPI-Transports Scolaires- Participation 2026-2027	ACCORDER une aide au transport des lycéens pour l'année 2026/2027 à hauteur de 25% de la carte de transport régionale réseau NOMAD sur présentation d'une facture, d'un certificat de scolarité et d'un RIB.	15	0	0

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
Délibération n° 2026-64	RPI-Transports Scolaires- Horaires des cars	APPROUVER les nouveaux horaires des arrêts des cars 2026-2027.	15	0	0
Délibération n° 2026-65	RPI-Transports Scolaires et cantine - Règlement Général	APPROUVER le règlement général de la cantine à l'école François HULIN et du transport scolaire pour les élèves domiciliés à Berville-Sur-Seine de l'école élémentaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal et du collège de Duclair.	15	0	0
Délibération n° 2026-66	Personnel-Rifseep-Modifications	INSTAURER l'IFSE dans les conditions indiquées ci-dessus, INSTAURER le complément indemnitaire dans les conditions indiquées ci-dessus, INSTAURER que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence, INSTAURER que les crédits correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget.	15	0	0

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
Délibération n° 2026-67	Personnel-Contrat d'assurance statutaire 2027-2030	ACCEPTER la proposition suivante : Assureur : CNP ASSURANCES / RELYENS SPS Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2027 Régime du contrat : capitalisation Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois. Agents affiliés à la CNRACL : •Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire : 6.80 % Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et des agents contractuels de droit public : Tous les risques avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire :1.00 % Les services du Centre de Gestion assurant la gestion complète du contrat d'assurances en lieu et place de l'assureur, des frais de gestion seront dus au Centre de Gestion par chaque collectivité assurée. Ces frais s'élèvent à 0.15 % de la masse salariale assurée par la collectivité. AUTORISER la commune de Berville-Sur-Seine à adhérer au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime, à compter du 1er janvier 2027, AUTORISER le Maire à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent, AUTORISER le Maire à résilier le contrat d'assurance statutaire en cours.	15	0	0